

Conférence interministérielle Santé publique

14 septembre 2022

Rapport

Présents

Membres

<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Alain Maron (Président de la CIM) + Miguel Lardennois, Conseiller 	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Hilde Crevits ○ Katrien Van Kets, Cheffe de Cabinet ○ Smit Bavo 	Gouvernement flamand
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Frank Vandenbroucke + Ri De Ridder, Conseiller + Jan Bertels, Chef de cabinet + Isabelle Moens, Conseillère 	Gouvernement fédéral
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Antonios Antoniadis 	Gouvernement de la Communauté germanophone
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Bénédicte Linard 	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
<ul style="list-style-type: none"> ○ Baudouin Byls, Conseiller ○ Nathalie Irebe, Conseillère, en remplacement de Valérie Glatigny, Ministre 	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dirk Ramaekers, Président du Focal Point COVID 19 	SPF Santé publique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Marcel van der Auwera, Président de l'HTSC 	SPF Santé publique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Kurt Doms, Conseiller ○ Vincent Hubert, Conseiller 	Secrétariat de la Conférence interministérielle Santé publique

Invités

<ul style="list-style-type: none">○ Karine Moykens, Secrétaire générale	Présidente du comité Interfédéral Testing et Tracing
<ul style="list-style-type: none">○ Laura Cornelissen○ Koen Blot○ Karin De Ridder	Sciensano
<ul style="list-style-type: none">○ Pierre Van Damme○ Jean Michel Dogné	Conseil Supérieur de la Santé
<ul style="list-style-type: none">○ Niel Hens	UZ Hasselt
<ul style="list-style-type: none">○ Xavier De Cuyper	Administrateur général AFMPS

1. Politique en matière de situation d'urgence épidémique

1.1. Situation épidémiologique en matière de COVID-19 et Monkeypox

CONCLUSION ET DECISIONS

1. Les membres de la CIM ont pris connaissance des deux dossiers.
2. Concernant la situation en matière de COVID, le groupe de travail intercabinets ayant déjà œuvré durant les mois d'été sur la note « preparedness automne et hiver » vont continuer leurs travaux.
3. Un feedback dudit groupe de travail sera fait lors de la prochaine préparatoire dans 15 jours.
4. Ce dossier sera repris lors de la prochaine CIM quant à l'évolution des travaux de ce groupe de travail ainsi qu'aux étapes plus concrètes à mettre en place rapidement ; en effet, un certain nombre d'éléments sensibles (reprises dans la note, comme la prolongation ou non de permettre à des non-infirmiers d'administrer des vaccins) devant rapidement faire l'objet de décisions.
5. Les membres de la CIM sont invités, dans leur gouvernement respectif, à rendre leurs collègues attentifs à la situation.

1.2. Résultats de la modélisation de l'évolution de l'épidémie COVID-19 automne et hiver 2022

CONCLUSION ET DECISIONS

6. Les membres de la CIM ont pris connaissance des résultats de cette modélisation.

1.3. Mise en œuvre de la campagne de vaccination COVID-19, et implications de l'approbation accélérée Vaccin bivalent adapté Ba4/5 Pfizer/bioNTech

CONCLUSION ET DECISIONS

7. Après échanges de vues sur les différentes considérations du dossier, (si switch rapide vers des livraisons Ba4/5 Pfizer/BioNTech, aucun impact en termes de coûts, contrat reste inchangé ; également importance d'une bonne communication pour éviter de soucis de perception erronée, accent mis sur l'importance du timing de la vaccination plutôt que du type de vaccin...) la CIM décide de se faire livrer les vaccins modifiés Ba4/5 Pfizer/BioNTech, tout comme la plupart des autres États membres européens.
8. Le projet de communiqué de presse sera resserré et simplifié.

1.4. Intégration de la surveillance COVID-19 et développement d'une surveillance structurelle et durable : présentation et discussion des options concernant l'analyse des eaux usées

CONCLUSION ET DECISIONS

9. Dans les cadres des différents indicateurs repris dans le dossier « Surveillance Covid 19 », la préparatoire de ce 12 septembre - comme celle du 11 juillet - n'est pas arrivée à un accord concernant la fréquence à laquelle les analyses des eaux usées devraient être effectuées, à savoir une ou deux fois par semaine.
10. Lors de préparatoire de ce 12 septembre, un membre de Sciensano a présenté, par slides, les tenants-aboutissants de ce dossier, présentation répétée lors de la présente CIM.
11. Les membres de la CIM, après cette présentation, ont pris la décision que l'indicateur de l'analyse des eaux usées devait prévoir une fréquence d'analyse deux fois/semaine.

2. Politique en matière de soins de santé mentale

2.1. Parcours transversal : les troubles de l'alimentation comme terrain d'essai pour les soins intégrés : adoption d'un modèle de soins et notification des initiatives fédérales et des entités fédérées

CONCLUSION ET DECISIONS

12. Au sein du COMGGKJ, un groupe de travail « Troubles alimentaires » a travaillé d'octobre 2021 à mai 2022 sur des propositions concrètes pour une nouvelle organisation judicieuse des soins en cas de troubles alimentaires.
13. Ces propositions sont formellement approuvées par la CIM.

3. Politique hospitalière

3.1 Protocole d'accord « actualisation du plan d'urgence hospitalier »

CONCLUSION ET DECISIONS

14. Le protocole est approuvé.

4. Divers

Pas de divers.

5. Communication

CONCLUSION ET DECISIONS

15. Le projet de communication sera adapté pour donner suite aux recommandations/décisions de la présente CIM dans la matinée ; il sera ensuite soumis pour accord final à la préparatoire.

6. Prochaine réunion : 19 octobre 2022